

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2010

Président : Mr Guy LOMBARD

Présents : Mmes Maryse PETIT - Josiane DUMONT-Claudette TISSOT-Danielle DURAND - Pascale GAY-Pascale ODIN - Geneviève PLAT - Evelyne VEROT
Mrs Bernard TISSOT - Michel BADOT - Claude MULLIERE - Jean-Claude FEVRE - Jean-Patrick BROUX

Absents : excusé: Vincent NICOT pouvoir Claudette TISSOT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le compte rendu de la séance précédente.

TAXE D'ASSAINISSEMENT 2010 :

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter en 2010 la taxe d'assainissement et en rappelle les montants :

- Part fixe pour une consommation inférieure ou égale à 40 m³ : 38 euros
- Pour une consommation supérieure à 40 m³ : 0,95 euros le m³.

Le Conseil accepte.

- BUDGET ASSAINISSEMENT 2010 :

Monsieur le Maire présente le document détaillé avec les résultats d'exécution;

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif assainissement de l'exercice 2010 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

- Fonctionnement : 8 550 €
- Investissement : 35 845 €

VOTE DES TAXES LOCALES DIRECTES 2010 :

Mr le Maire présente au Conseil l'état de notification des taux d'imposition 2010 des taxes directes locales transmis par les services fiscaux et propose le maintien des taux 2009.

Le Conseil décide de maintenir les taux actuels pour ces taxes soit:

- Habitation 9,39%
- Foncier bâti 11,34%
- Foncier non bâti 34,11%
- La compensation de la Taxe Professionnelle abrogée, fait l'objet d'un calcul particulier.

- BUDGET PRIMITIF 2010 COMMUNE :

Mr le Maire présente le projet détaillé pour les deux sections.

Le Conseil adopte le budget communal équilibré en recettes et en dépenses à la somme de :

- Fonctionnement : 945 697 €
- Investissement : 652 783 €

DEMANDE DE SUBVENTION FRANCE ADOT 71 :

Monsieur le Maire présente une demande de subvention sollicitée par l'association France Adot 71.

Le Conseil Municipal alloue la somme de 60 €.

VENTE DE TERRAINS BOISES AUX MAUPRES :

Mr le Maire rappelle la délibération concernant la vente d'une partie boisée de la parcelle ZZ 48 et indique qu'il faut préciser les superficies des parcelles nouvellement délimitées pour finaliser la vente.

Le Conseil valide cette demande.

DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT DU SYNDICAT DES EAUX CHALON SUD EST :

Monsieur le Maire propose de désigner un délégué suppléant du Syndicat des Eaux dont il rappelle les actuels membres titulaires pour la commune: Mr Guy LOMBARD et Mr Michel BADOT.

Mr Claude MULLIERE est nommé suppléant.

NOUVELLE CONVENTION DU RPI :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil la nouvelle convention rédigée entre les communes membres du RPI. Il explique que les frais de fonctionnement retenus d'un commun accord entre les parties seront répartis au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

Le Conseil approuve la nouvelle convention.

DIVERS :

- Mr le Maire signale l'ouverture d'une enquête publique en avril concernant l'extension de l'exploitation du GAEC du PROGRES; et présente une proposition de mise à disposition d'un défibrillateur.

- Mme Maryse PETIT fait part de divers devis pour améliorer l'acoustique de la cantine et signale qu'un dossier est en cours de préparation pour une demande de subvention auprès de la DIREN.

- Mme Josiane DUMONT rend compte des différentes dotations scolaires allouées par élève dans les communes voisines de BAUDRIERES.

- Mme Claudette TISSOT signale sa participation à l'assemblée générale des Bassins Versants et informe des travaux restant à faire.